Langues vives

Langues vives numéro 1 - septembre-novembre 2022 -
Magazine du Collège Français
Tuléar – Madagascar
Collegetulear.mg

Septembre - Novembre 2022
Numéro 1



Nirina, 3°B

Editorial

Voyage en terre de liberté

*Les élèves du Collège Français de Tuléar nous invitent à l'occasion de **la Semaine des Lycées Français du Monde** dans un voyage sans complaisance face à nous-mêmes et nos contradictions. La liberté est le fil conducteur de ce numéro 1 de Langues Vives.*

La liberté est une valeur chère au Collège Français qui a pour vocation de former des citoyens libres et éclairés. Il vise à faire en sorte que les élèves, filles et garçons, se déterminent eux-mêmes par l'action et la réflexion, qu'ils ne subissent pas leur destin mais qu'ils le construisent. Etre libre c'est créer quelque chose par soi-même et pour soi.

La liberté s'oppose à l'esclavage et la servitude c'est aussi ne pas être sous la dépendance de quelqu'un mieux encore c'est la possibilité de pouvoir agir et s'exprimer sans contraintes. Pour autant disposer de soi-même n'est-ce pas la première condition à la liberté ?

Le premier article de Langues vives nous invite à découvrir le témoignage d'un abolitionniste de l'esclavage, défenseur de l'égalité entre les hommes et de leur droit naturel à la liberté. Olaudah Equiano, esclave affranchi et auteur de « Ma véridique histoire » nous bouleverse par son parcours.

Alors qu'à la fin du XIX siècle l'esclavage ancien « classique » semble aboli dans la plupart des pays du monde et malgré « La Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui » adoptée par l'ONU en 1949 certaines personnes font encore l'objet d'un droit de propriété. Aujourd'hui, leur nombre n'a jamais été aussi important qu'à toute autre période de l'histoire. (Nations Unies)

L'esclavage moderne concerne en premier lieu les travaux domestiques et cela nous rappelle qu'à l'échelle mondiale, les femmes ne se voient accorder que les trois quarts des droits reconnus aux hommes (Banque mondiale 2019). Cet article nous éclaire sur les esclaves modernes et la nature des travaux forcés au 21ème siècle.

Cela nous amène aux droits et aux libertés des femmes. Vous allez découvrir ce bel article très étoffé qui évoque les sujets brûlants de l'actualité des femmes dans le monde. Le portrait de la jeune Mahsa Amini décédée en raison de sa tenue vestimentaire est percutant. Rappelons-nous d'être vigilant toutes et tous sur le respect de l'égalité hommes femmes au sein de notre établissement afin que chacun ait sa place.

Encourageons nos élèves, filles et garçons, à réaliser leurs rêves comme a pu le faire l'exploratrice Alexandra David-Néel qui rêvait de pays lointains depuis ses 6 ans. Une femme partie pour 18 mois et qui revint 14 ans plus tard. Ce portrait vous gonflera d'optimisme.

Enfin, nous terminerons notre voyage littéraire par un bel article sur un facteur de nuisance à la réussite scolaire de nos élèves et au développement construit du langage de ces derniers. Vous l'aurez deviné peut-être, il s'agit de l'addiction aux réseaux sociaux et les flux d'informations qu'ils peuvent générer comme les fake-news ou infox. Cela touche en majorité les enfants et adolescents mais cela progresse puisque 40% des 45 à 54 ans sont dépendants. Les parents et les grands parents seraient-ils aussi dépendants de leur smartphone ?

Addiction du latin addictus qui désigne une personne réduite à l'état d'esclave, synonyme de servitude. Est-ce compatible avec la notion de liberté si précieuse à nos yeux et qui suppose une absence de dépendance ? Et dans ce cas qui sont les nouveaux propriétaires de nos personnes et de notre temps ? Sommes-nous les nouveaux esclaves de nos smartphones, réseaux sociaux et Google ?

L'homme libre obéit au moins à lui-même c'est-à-dire à ses propres valeurs, à nous tous de les inculquer à nos enfants : Liberté, Égalité, Fraternité.

Madame Chambon Principale du Collège Français de Tuléar



Marco-Polo Surcouf, 3A

SOMMAIRE

INTERVIEW FICTIVE ENTRE UN JOURNALISTE ET UN MEMBRE DU MOUVEMENT ABOLITIONNISTE……...…**p.5 à p.7**

L'ESCLAVAGE MODERNE……...……**p.8 à p.13**

LES DROITS ET LA LIBERTÉ D'EXPRESSION DES FEMMES… **p.14 à p.21**

INTERVIEW FICTIVE D'ALEXANDRA DAVID-NÉEL…….**p.22 à p.23**

LE SEXISME…….…… .. **p.24 à p.25**

ADDICTIONS AUX RÉSEAUX……. **p.26 à p.30**

LES REPTILIENS…… **p.31 à p.33**

LES THEORIES DU COMPLOT ANTIVAX……. **p.34 à p.36**

INTERVIEW FICTIVE ENTRE UN JOURNALISTE ET UN MEMBRE DU MOUVEMENT ABOLITIONNISTE



Source : World Atlas

Journaliste : Bonjour Monsieur, je fais une enquête sur les conditions de vie des esclaves au cours de notre siècle. Pourriez-vous, je vous prie, répondre à certaines de mes questions ?

Membre : Bonjour ! Je peux vous aider et dans mes réponses je vous montrerai aussi que l'esclavage devrait être interdit !

Journaliste : Où, comment et par qui sont achetés les esclaves ?

Membre : Les esclaves sont achetés en Afrique par des marchands européens et sont échangés contre des fusils, des casques et de la cuirasse à l'épreuve des balles et parfois d'autres objets dont des bijoux de pacotille et des produits manufacturés.

Journaliste : Après avoir été vendus en Afrique où sont envoyés les esclaves ?

Membre : Ils sont envoyés en Amérique. La traversée de l'Océan Atlantique s'opère dans les conditions les plus inhumaines pour ces personnes traitées comme de vulgaires marchandises, envoyées en troupeau dans les cales, serrées les unes à côté des autres sous une chaleur infernale. Ils ont si peu d'espace qu'ils ont bien de la peine à respirer. Et ceux qui y parviennent n'ont pas plus de chance car ils respirent les odeurs immondes provenant des latrines. Certains d'entre eux tombent malades et meurent des suites d'atroces souffrances. Entre les odeurs répugnantes, le bruit des chaines, les cris et les gémissements des personnes à l'agonie, le trajet peut facilement devenir traumatisant pour certains. D'ailleurs dans le livre « *Ma véridique histoire* » de Olaudah Equiano, ce dernier relate plus en détails tout ce que je viens de vous dire. Il raconte aussi que deux de ses camarades enchaînés l'un à l'autre ont préféré se suicider en se jetant à la mer plutôt que de vivre une telle vie de bête, de détresse et de misère pour de toutes façons périr un jour à cause des coups donnés par un négrier, leur maître futur, ou alors par manque de nourriture.

Journaliste : Qui est cet Olaudah Equiano que vous citez ?

Membre : Cet homme est né en 1745 dans le royaume du Bénin, et mort il y a quelques mois au terme d'une vie mouvementée, dans un quartier de Londres, le 31 mars 1797. Il fut capturé à l'âge de 10 ans, acheté par un officier anglais à La Barbade, qu'il a servi durant la guerre de 7 ans opposant les Français et les Anglais de 1756 à 1763. Puis il fut revendu à un commerçant à qui il a racheté sa liberté, devenant ainsi un affranchi. Il fut barbier à Londres, perfectionna sa maîtrise de la langue anglaise, navigua vers l'enfer de beaucoup de pays avant de rejoindre le mouvement

abolitionniste. Il n'a jamais cessé de contester le Code Noir, la traite négrière, les pratiques scandaleuses des esclavagistes, les statuts et les conditions de vie de ses frères.

Journaliste : Pourquoi me donnez-vous l'exemple de Olaudah Equiano au lieu d'un autre esclave ?

Membre : Je parle de lui parce que bien que sa vie ait commencé mal à ses 10 ans, il a quand même gardé la tête haute. Il a appris la langue de ses maîtres, et grâce à cela, lorsqu'il put racheter sa liberté à ses 40 ans, il écrivit ses Mémoires dans lesquels il dénonce les coups de fouet, tous les mauvais traitements subis par des êtres humains comme vous et moi, afin qu'on prenne conscience de ce qu'ils ont vécu, vivent encore **a**ujourd'hui.



Source : tiré d'un manuel scolaire « Le livre scolaire.fr »



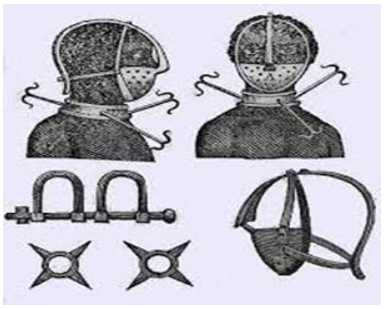
Journaliste : En Amérique, où sont vendus les esclaves ?

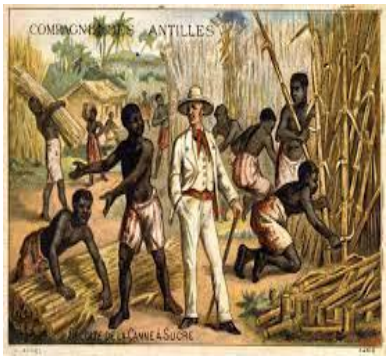
Membre : Les ventes s'effectuent à proximité des côtes des îles Caraïbes, du Brésil ou du Nicaragua… Les survivants de la traversée sont acheminés jusqu'à des enclos avant d'être exposés quelques jours plus tard aux planteurs. Peu importe leur sexe et leur âge, les prix peuvent variés suivant divers critères de sélection liés à leur état de santé physique et morale, l'expression de leur visage, leur attitude, leur docilité et leur sens irréprochable de l'exécution. Après les ventes, ils peuvent être séparés à tout jamais d'un parent, de frères et de sœurs car oui… ils meurent souvent sans avoir pu regoûter à leur droit naturel qu'est la liberté et donc ne plus jamais revoir ni leurs familles, ni leurs amis, ni leurs pays d'origine.

Journaliste : Où vont-ils travailler après avoir été achetés ?

Membre : Il y a des esclaves à jardin, dans les plantations de sucre, de café, de cacao, de coton, victimes parfois de terribles accidents les amputant d'un

bras ou d'une jambe, les conduisant parfois à la mort… Et des esclaves à maison qui sont plus généralement des femmes. Dans un passage de son livre, Olaudah Equiano nous relate que l'une d'entre elles était cruellement harnachée de divers instruments, dont une muselière en fer qui lui fermait si étroitement la bouche, qu'elle arrivait à peine à parler et à manger.





Source : Word press

Journaliste : J'ai une question à propos de ce dernier sujet, est-ce que le travail des hommes et des femmes fut le même ?

Membre : Oui et non car les femmes et les hommes pouvaient très bien travailler dans les plantations ou dans les maisons mais les femmes étaient en grande partie sollicitées dans les chambres, et certaines d'entre elles devaient porter des muselières en fer à cause de leurs maîtres… Enfin ce que je veux dire par là c'est que les travaux exécutés par les esclaves ne sont pas forcément classés selon les genres.

Journaliste : Je vois ce que vous voulez dire. Donc de ce que vous me dites est qu'ils ne privilégiaient personne.

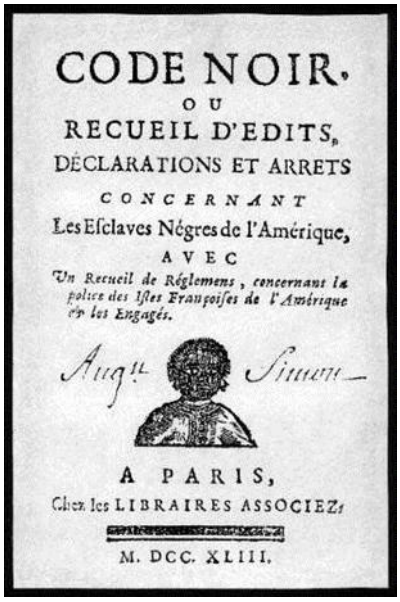
Membre : Oui, tout à fait, d'autres questions ?

Journaliste : Je crois que j'ai toutes les informations dont j'avais besoin et je vous en remercie.

Membre : Je vous en prie, ce fut un véritable plaisir de vous répondre.



Source : Word press


CODE NOIR,
OU
RECUEIL D'EDITS,
DÉCLARATIONS ET ARRETS
CONCERNANT
Les Eſclaves Négres de l'Amérique,
AVEC
Un Recueil de Réglemens, concernant la police des Iſles Françoiſes de l'Amérique & les Engagés.
A PARIS,
Chez les LIBRAIRES ASSOCIEZ.
M. DCC. XLIII.

Source : lemonde.fr

Carolane, Koloina, Judicaël, 4A et Kyllian, 4B

L'ESCLAVAGE MODERNE



1) Qu'est-ce que l'esclavage ?

Il peut s'agir d'**esclavage** dit traditionnel, appelé aussi ascendant qui se pratique encore en Mauritanie et au Soudan, par exemple.

Aujourd'hui on parle aussi **d'esclavage moderne** qui désigne la traite des êtres humains et les formes d'exploitation inhérentes.

Alors qu'à la fin du XIX^{e} siècle, l'esclavage ancien, « classique », semble définitivement aboli dans la plupart des pays du monde (abolition dans les colonies anglaises en 1833 ; abolition dans les colonies françaises en 1848), quelques personnes s'inquiètent des nouvelles formes d'esclavage qui semblent resurgir.

2) Comment se manifeste l'esclavage moderne ?

Il se manifeste sous différentes formes :

1. L'esclavage domestique :



L'**esclavage domestique** correspond à la situation d'une personne vulnérable, qui se voit contrainte, physiquement et/ou moralement, de fournir un travail sans contrepartie financière, privée de liberté et dans une situation contraire à la dignité humaine.

2. Les ateliers clandestins :



Par exemple, les **ateliers clandestins** de couture sont l'un des exemples les plus saisissants d'un milieu où l'on combine diverses infractions au sein d'une matrice autonome d'activité criminelle avec son interface avec le monde des affaires, apparemment respectable.

3. La mendicité forcée :



La mendicité forcée ou plutôt l'organisation criminelle qui découle d'une extension de la mafia utilise des personnes sans ressources à mendier et/ou extorquer de l'argent de façon tragique.

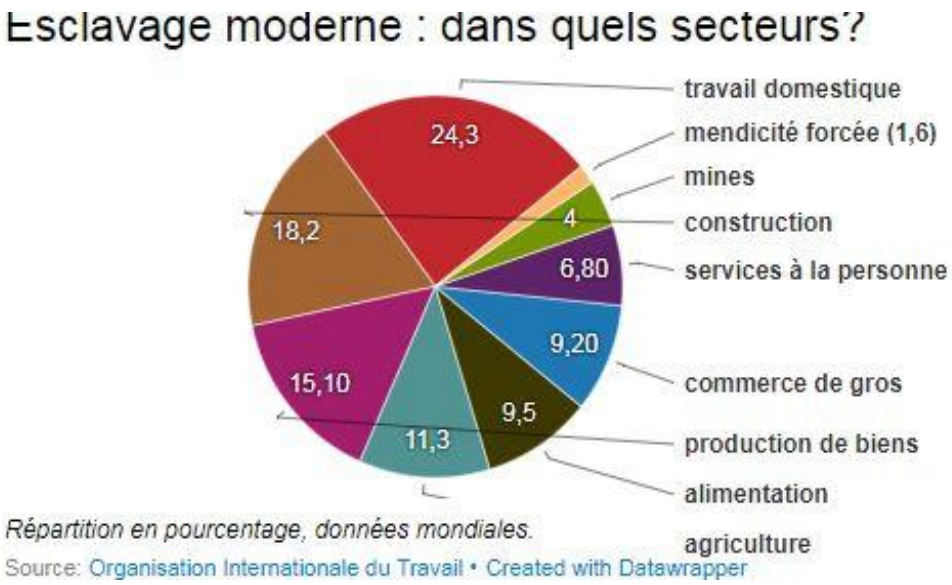
4. La prostitution forcée :



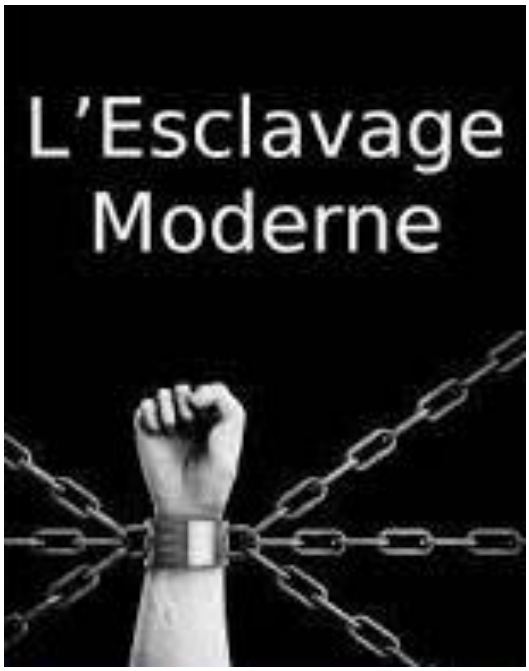
La prostitution forcée est la prostitution imposée par un tiers et une variante d'esclavage sexuel. Le terme « prostitution forcée » figure dans les traités internationaux et humanitaires, comme le Statut de Rome, mais l'application de ces conventions est inégale.

L'arsenal juridique pour lutter contre ces exploitations n'est pas encore totalement efficient.





3) Qui lutte contre l'esclavage moderne ?



Le **Comité contre l'esclavage moderne** (**CCEM**) combat depuis 1994 toutes les formes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail, notamment domestique. Il apporte une assistance sociale et juridique aux victimes dans toute la France et dénonce ces situations partout dans le monde.

Quelle est la différence entre l'esclavage et le travail forcé ?

N.B: Juridiquement, les statuts sont différents.
L'esclave est le bien de son maître.
Le travailleur forcé, lui, reste libre en droit.

Cela dit, dans les faits, les travailleurs forcés sont réquisitionnés et maintenus au travail sous la contrainte.

Quel texte interdit aujourd'hui l'esclavage ?

Le décret du 27 avril 1848 **interdit** absolument « tout châtiment corporel, toute vente de personnes non libres ». Il **interdit** à tout Français, même en pays étranger, de posséder, d'acheter ou de vendre des **esclaves**, et de participer, soit directement, soit indirectement, à tout trafic ou exploitation de ce genre.

4) Le Comité contre l'esclavage moderne

Le Comité contre l'esclavage moderne (**CCEM**) combat depuis 1994 toutes les formes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail, notamment domestique.

Il apporte une assistance sociale et juridique aux victimes dans toute la France et dénonce ces situations partout dans le monde.

Il a pour mission la mise à l'abri, la protection et la défense des victimes. À cette fin, il lutte pour la poursuite et la condamnation des auteurs, interpelle les pouvoirs publics et sensibilise l'opinion publique.

Ainsi **l'article 225-4-1 du code pénal, définit la traite des êtres humains** comme étant :

- Une action ;

- Un moyen : *1° Soit avec l'emploi de menace, de contrainte, de violence ou de manœuvre dolosive visant la victime, sa famille ou une personne en relation habituelle avec la victime ; 2° Soit par un ascendant légitime, naturel ou adoptif de cette personne ou par une personne qui a autorité sur elle ou abuse de l'autorité que lui confèrent ses fonctions …*

- Un but : *L'exploitation mentionnée au premier alinéa du présent I est le fait de mettre la victime à sa disposition ou à la disposition d'un tiers, même non identifié, afin soit de permettre la commission contre la victime des infractions de proxénétisme, d'agression ou d'atteintes sexuelles, de réduction en esclavage, de soumission à du travail ou à des services forcés, de réduction en servitude, de prélèvement de l'un de ses organes, d'exploitation de la mendicité, de conditions de travail ou d'hébergement contraires à sa dignité, soit de contraindre la victime à commettre tout crime ou délit.»*

Ce que dit la loi de nos jours

Article 4 : Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude ; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes.

Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948

Article 225-4-1 – I : La traite des êtres humains est le fait de recruter une personne, de la transporter, de la transférer, de l'héberger ou de l'accueillir à des fins d'exploitation […]. La traite des êtres humains est punie de sept ans d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende.

Article 225-14-1 : Le travail forcé est le fait, par la violence ou la menace, de contraindre une personne à effectuer un travail sans rétribution ou en échange d'une rétribution manifestement sans rapport avec l'importance du travail accompli. Il est puni de sept ans d'emprisonnement et de 200 000 € d'amende.

Article 225–14–2 : La réduction en servitude est le fait de faire subir, de manière habituelle, l'infraction prévue à l'article 225-14-1 à une personne dont la vulnérabilité ou l'état de dépendance sont apparents ou connus de l'auteur.

Elle conduit à une peine de dix ans d'emprisonnement et de 300 000 € d'amende.

Extraits du Code pénal instauré par la loi n°2013-711 du 5 août 2013

Extraits du Code Noir de 1685

- article 28 : Déclarons les esclaves ne pouvoir rien avoir qui ne soit à leurs maîtres [...] à quelque titre que ce soit, [...] sans que leurs [...] parents et tous autres y puissent rien prétendre par succession.

- article 31 : [les esclaves ne pourront être] en jugement [...] tant en demandant qu'en défendant.

- article 33 : L'esclave qui aura frappé son maître [...] sera puni de mort.

- article 35 : Les vols qualifiés [...] commis contre des personnes libres, voulons qu'ils soient sévèrement punis, même de mort.

- article 38 : L'esclave fugitif [...] aura les oreilles coupées [...] s'il récidive [...] il aura le jarret coupé [...] et la troisième fois, il sera puni de mort.

- article 44 : Déclarons les esclaves être meubles [...] et comme tel se partager entre cohéritiers.


TO BE SOLD on board the Ship *Bance-Island*, on tuesday the 6th of *May* next, at *Ashley-Ferry*; a choice cargo of about 250 fine healthy NEGROES, just arrived from the Windward & Rice Coast. —The utmost care has already been taken, and shall be continued, to keep them free from the least danger of being infected with the SMALL-POX, no boat having been on board, and all other communication with people from *Charles-Town* prevented.
Austin, Laurens, & Appleby.
N. B. Full one Half of the above Negroes have had the SMALL-POX in their own Country..

En vente à bord du navire Bauce Island, le mardi 6 mai à Asbley ferry ; un choix d'environs 250 nègres en bonne santé et en provenance de *Windward et Rice Coaft*. Des mesures d'hygiène ont été prises et sont encore en cours pour la bonne santé de ces esclaves. Ils sont vaccinés contre la variole et ne sont pas en communication avec d'autres gens de Charles Town.

N.B : la plupart de ces nègres ont eu la variole chez eux.

Carolane, Koloina, Judicaël, 4B et Kyllian, 4A

LES DROITS ET LA LIBERTÉ D'EXPRESSION DES FEMMES

1- Introduction

Les femmes du monde ont acquis une grande partie de leurs droits, après les hommes avec « La Déclaration des droits de la femme » en 1791. Au fil des siècles, les différents droits et libertés des femmes ont été reconnus, à travers le monde :

- Le droit à l'éducation en 1836
- Le droit de vote en 1944
- L'égalité entre sexes en 1946
- Le droit à l'avortement (la loi Veil : autorisation de l'Interruption Volontaire de Grossesse) en 1975
- Le droit à un salaire égal à celui des hommes en 2006
- La liberté vestimentaire

https://www.aveyron.gouv.fr

Mais ces droits ont souvent été remis en cause et méprisés, violés ou même supprimés par certains pays. C'est ce qui a mené à des révoltes féministes partout dans le monde.

Comme aux Etats-Unis avec des manifestations pour le droit à l'avortement (2021)



www.vonjour.fr

En Tunisie, avec une révolte pour l'égalité des sexes (2018).



https://www.elmesmar.fr

En France, avec des manifestations contre les violences sexistes, sexuelles et conjugales (2020).



https://www.ultimatepocket.com

2. Les violences physiques, sexuelles et conjugales

En Afrique, le nombre de femmes violentées est énorme.

Tableau de pourcentages de femmes victimes de violences physiques/sexuelles en Afrique :

État du territoire	Femmes victimes de violences physiques (%)	Femmes victimes de violences sexuelles (%)	Moyenne globale (%)
Sénégal	87	(Pas d'information)	87
Éthiopie	48,7	58,6	53,65
Cameroun	54,6	29	41,80
Congo (RDC)	63,7	16	39,95
Maroc	35,3	22,6	28,95
Nigéria	27,8	7,4	17,60

https://atlasocio.com

Légende Taux faible — Taux élevé

En Afrique centrale, environ 65,5% des femmes sont victimes de violences et en Afrique subsaharienne ce chiffre est de 41%.

https://www.info-afrique.com



https://www.bbc.com

Au Nigéria une chanteuse nommée Osinachi Nwachukwu est décédée. Dans un premier temps, les enquêteurs ont dit que la chanteuse était morte d'un cancer de la gorge, mais ses proches et sa famille ont affirmé qu'elle avait été victime de violences conjugales. Ce décès a provoqué l'indignation des Nigérians qui ont manifesté pour réclamer la vérité. Les violences conjugales sont une des principales causes de mort des femmes dans le monde et aujourd'hui encore les femmes se battent pour être respectées dans leurs droits fondamentaux.

3. Les libertés vestimentaires

En Iran, les libertés vestimentaires sont très limitées. Notamment en ce qui concerne l'obligation de porter le voile ou *hijab*.

Récemment, une jeune femme d'une vingtaine d'années, nommée *Mahsa Amini* a été arrêtée par des policiers iraniens pour « port inapproprié du voile ». A peine une heure après l'arrestation, Mahsa qui est reçue en privé par les policiers est évacuée par ambulance et déclarée cliniquement morte.



Elle décède le 16 septembre 2022 à Téhéran, des suites des coups et blessures portés par les policiers qui démentent et évoquent un problème cardiaque. L'Iran s'ébranle et des manifestations germent partout dans le monde qui s'indigne et se soulève. Les États islamiques ne tolèrent pas la liberté vestimentaire, intolérance qui conduit parfois jusqu'à la mort des femmes en question.

« Depuis le 16 septembre et l'assassinat de la jeune *Mahsa Amini*, la nation iranienne s'est soulevée contre le régime de la République islamique et paie le prix fort pour faire entendre son désir de l'abolir. »

Journal, *Le Monde*



Affiche d'une manifestante iranienne
https://www.lemonde.fr

4. Le droit à l'avortement (IVG)

En Pologne, l'avortement est interdit depuis le 22 octobre 2020. La loi interdisait « tout avortement » sauf en cas de danger pour la mère, et pourtant le 25 janvier 2022 une femme de 37 ans nommée Agnieszka. T. est décédée. Elle était enceinte de jumeaux et a perdu l'un des fœtus à 3 mois de grossesse. Elle s'est rendue aux urgences pour être avortée, ce que les médecins refusèrent de faire.

Elle garda le fœtus mort dans son utérus pendant sept jours. Peu après le deuxième fœtus décéda également, mais malgré les souffrances de la jeune femme les médecins n'acceptèrent pas de l'avorter. Elle décéda finalement d'une septicémie.

« Vous ne nous avez pas crus. Et maintenant, vous avez le sang d'une autre femme sur vos mains. »

Paroles d'une députée de gauche, Marcelina Zawisza



Bougies allumées par les révoltants, pour le décès Agnieszka
https://notesfrompoland.com

La mort d'Agnieszka a suscité l'indignation de l'opposition qui milite pour les droits des femmes et qui a appelé à une manifestation devant la Cour Constitutionnelle à Varsovie. Quelques dizaines de personnes, en majorité des femmes, se sont rassemblées, allumant des bougies posées sur le sol.

5. Des grandes femmes de l'histoire

On dit que les femmes sont incapables et pourtant elles ont autant de capacités intellectuelles que les hommes, et cette affirmation est prouvée scientifiquement par un psychologue néo-zélandais spécialiste du quotient intellectuel, James Flynn.

Ces femmes sont des scientifiques, des mathématiciennes, des politiciennes qui ont marqué l'histoire :



Marie Curie
(1867-1934)
1ère femme à recevoir un prix Nobel



Rosalind Franklind
(1920-1958)
Participation à la découverte de la structure de l'ADN



Simone Veil
(1927-2017)
Ancienne présidente du Parlement européen, autorise l'IVG



Valentina Terechkova
(1937)
1ère femme qui a effectué le vol dans l'espace





Margaret Hamilton (1938) Développeuse du système de guidage vers la Lune	Wangari Maathai (1940-2011) Reçoit le prix Nobel de la paix en 2004

Toutes ces grandes femmes ont fait des découvertes majeures et mené des actions pour le respect de nos libertés et de notre Terre.

https://edito.seloger.com

Marie Sklodowska Curie est une physicienne et chimiste polonaise, née le 7 novembre 1867 à Varsovie et décédée le 4 juillet 1934 en Haute-Savoie. Elle est la première femme à avoir reçu le prix Nobel de physique et la seule femme à en avoir reçu deux. Son thème reposait sur les radiations. Elle découvre avec son mari (Pierre Curie), le « radium » et le « polonium ». Ces grandes découvertes ont apporté aux hommes le moyen de soigner des maladies comme : l'arthrite, l'hypertension, la sciatique et le diabète.

https://www.apprentus.fr//blog/top-10-des-femmes-scientifiques

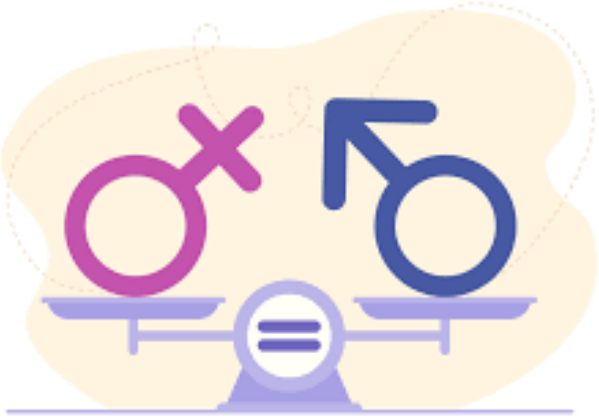
Simone Jacob Veil est une magistrate et une femme d'État française. Elle est née le 13 juillet 1927 à Nice et est décédée le 30 juin 2017 à Paris. Elle est nommée ministre de la Santé puis Présidente du Parlement européen 17 juillet 1979. Simone Veil a mis en place la loi qui autorise l'IVG (Interruption Volontaire de Grossesse), qui est dite « loi Veil ». Elle est l'icône de la lutte contre la discrimination des femmes.

http://www.odvt.fr/2017/07/06/hommage-a-mme-simone-veil/

Margaret Heafield Hamilton est une informaticienne et une mathématicienne américaine. Elle est née le 17 août 1936 aux Etats-Unis. C'est grâce à elle que l'Homme a pu marcher sur la Lune. Elle a participé à la mission Apollo 11 mais aussi au développement des logiciels informatiques. A 22 ans elle obtient son diplôme en mathématiques, elle intègre ensuite une grande équipe d'informaticiens et développe des programmes informatiques pour les prévisions météorologiques. Elle conçoit ensuite le système embarqué du programme Apollo 11 dans son intégrité. C'est donc grâce à une femme que l'homme a marché sur la lune.

https://www.radiofrance.fr/franceculture/margaret-hamilton-la-femme-qui-a-fait-atterrir-l-homme-sur-la-lune

Toutes ces grandes figures féminines, inspirent et illustrent la femme dans l'histoire. La femme est : engagée, intelligente et responsable. Les hommes et les femmes sont autant capable l'un que l'autre de faire des découvertes et des inventions.



6. Conclusion

Depuis toujours, les femmes ont été soumises et discriminées. Simplement parce qu'elles étaient des femmes, on les jugeait incapables, faibles et inférieures aux hommes. La femme a souvent été silencieuse malgré ses difficultés : dans son couple, dans sa vie sociale, dans son travail ; on lui interdisait de donner son avis, ses impressions, son opinion, de montrer son corps et de faire ses propres choix.



Mais au fil du temps, à coup de révoltes, de manifestations, de témoignages et d'actions la femme a pu acquérir ses droits fondamentaux, apprendre et enseigner, montrer l'étendue de son savoir et de ses capacités et contribuer à servir l'humanité. Mais le combat n'est pas fini et aujourd'hui encore elle continue de se battre, aux côtés des hommes dorénavant pour le respect de ses libertés et de ses droits.



Azadeh, Fanny, Maëlle, Shania et Zahra, 4A

INTERVIEW FICTIVE D'ALEXANDRA DAVID-NEEL

Journaliste : Bonjour Madame Alexandra David-Néel. Orientaliste, tibétologue, chanteuse d'opéra et féministe, journaliste et anarchiste, écrivaine et bouddhiste ; en 1924, première femme occidentale à atteindre Lhassa, capitale du Tibet, exploit que les journaux relateront un an plus tard. Votre parcours est particulier. J'aimerais pour commencer vous poser quelques questions au sujet de votre enfance.
Alexandra : Bonjour ! Je suis à votre disposition.
Journaliste : Comment se sont passées les premières années de votre vie ?
Alexandra : Ce n'était pas facile du tout. Ma mère espérait un garçon et s'en est jamais remise. D'autant qu'en 1873 – j'avais alors 5 ans – elle en a enfin un, qui meurt quelques mois après sa naissance. Peut-être est-ce pour fuir le souvenir de cette maison sans amour, hantée par une mère dépressive, que j'ai passé ma vie à voyager…
Journaliste : Vous êtes-vous arrivée de fuir votre milieu familial ?
Alexandra : Oui. C'est un penchant qui se déclara dès mon plus jeune âge. À 5 ans, je me suis sauvée dans le bois de Vincennes et m'y perdis durant plusieurs heures. Un policier me retrouva et me reconduisit chez mes parents. À 15 ans, en vacances à Ostende, en Belgique, je m'enfuis jusqu'au port voisin de Flessingue, où j'embarquai pour l'Angleterre avec mes économies… Mes évasions furent aussi intellectuelles…
Journaliste : Intellectuelles dites-vous. Pourriez-vous m'expliquer ?
Alexandra : A six ans, je suivis des cours de piano et de chant, puis m'absorbai dans la lecture des récits de voyage de Jules Verne et rêvai de pays lointains en feuilletant l'atlas que mon père m'avait offert. Durant toute mon enfance et mon adolescence, j'ai fréquenté des personnes qui m'ont amenées à m'intéresser aux idées anarchistes de l'époque. Plus tard, je suis aussi devenue une libre collaboratrice de *La Fronde*, journal féministe. Mais j'ai rejeté en revanche certaines des positions défendues (par exemple le droit de vote pour les femmes), préférant la lutte pour l'émancipation économique. Je me suis éloignée de ces « oiseaux aimables, au précieux plumage », ces féministes venant pour la plupart de la haute société et oubliant selon moi les dures conditions de vie auxquelles bon nombre de femmes sont soumises.
Journaliste : N'est-ce pas au musée Guimet qu'est née votre vocation d'orientaliste et de bouddhiste ?
Alexandra : Oui, c'est exact. Mon intérêt pour ce musée remontait à son inauguration le 20 novembre 1889. A 21 ans, je me suis convertie au bouddhisme. Pour me perfectionner en Anglais, langue dont la maîtrise est indispensable à une carrière d'orientaliste, je suis partie à Londres. Je me suis aussi initiée au sanskrit et au tibétain. J'ai effectué un premier voyage en Asie grâce à l'héritage d'une parente…



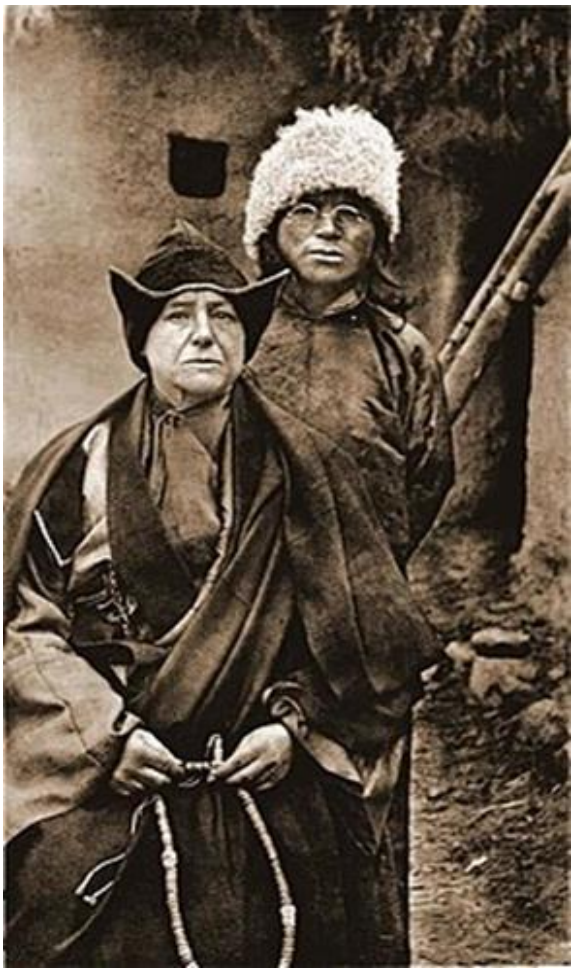
Alexandra Myrial, cantatrice, en 1898

Journaliste : Venons-en ! Après ces années où vous étiez chanteuse d'opéra, après votre mariage, l'aventurière qui sommeillait en vous, s'est sentie appelée…

Alexandra : En effet… En 1911, j'ai décidé de partir, seule, en voyage d'études bouddhistes en Asie, pour dix-huit mois. Je ne suis rentrée que… quatorze ans plus tard !

Journaliste : Pouvez-vous en dire plus long sur ce périple ?

Alexandra : Ce second voyage, de 1911 à 1925, m'a conduit dans les contrées les plus isolées du continent. De Calcutta en Inde, l'élégante ville coloniale anglaise, j'ai rejoint à cheval l'État du Sikkim, perché dans l'Himalaya. Là, j'ai passé plusieurs mois dans une caverne à 4000 mètres d'altitude. On m'a donné un surnom « Lampe de sagesse », connu même du dalaï-lama, auquel je fus présentée. Au Sikkim, j'ai eu une rencontre encore plus importante : lors d'une de mes expéditions, en 1914, un jeune lama (moine) de 15 ans, Yongden, m'a servi de guide. Il ne m'a plus quitté, devenant mon disciple.



Alexandra David-Néel et le Lama Aphur Yongden au Tibet

Journaliste : Avez-vous repris la route ?

Alexandra : En 1937, direction la Chine, en pleine guerre avec le Japon. J'ai trouvé refuge au Tibet. J'y ai appris la mort de mon mari, qui me bouleversa profondément. Puis ce fut le décès de Yongden, en 1955, qui me plongea dans un chagrin abyssal.

Journaliste : Ce fameux Aphur Yongden… Quelle était la nature de votre relation ?

Alexandra : C'est avec lui que je suis entrée incognito, déguisée en pèlerine-mendiante dans Lhassa, en 1924. Plus tard, j'ai voulu l'adopter. La maternité m'avait rattrapée. Mais hors des sentiers battus… Mon mari refusa. Décidée, je l'ai adopté seule.



« Alexandra David-Néel en pèlerine-mendiante tibétaine portant sur le dos ses bagages, l'unique marmite composant toute sa batterie de cuisine et un soufflet tibétain fait d'une peau de chèvre pourvue d'un long tuyau, ustensile indispensable pour allumer le feu de bouse de yacks. C'est dans ce déguisement qu'elle réussit à pénétrer à Lhassa. ». Photo prise en studio à Calcutta (Inde).

Journaliste : Ce voyage étonnant ne vous a-t-il pas inspiré l'écriture d'un livre parmi tant d'autres ?

Alexandra : Tout à fait ! *Voyage d'une parisienne à Lhassa : A pied et en mendiant de la Chine à l'Inde à travers le Tibet.*

Journaliste : Pour conclure, j'aimerais vous poser une dernière question…

Alexandra : Oui ?

Journaliste : Ne regrettez-vous rien de cette vie d'aventurière ?

Alexandra : Par moments un sentiment de solitude et de tristesse a pu m'envahir… Mais n'était-ce pas le prix de ma soif de liberté.

Shaina, 5A

LE SEXISME

1. Présentation du sexisme

Le sexisme, c'est lorsque des paroles ou des comportements déplacés, discriminatoires, voire violents, sont adressés à des personnes en raison de leur sexe, de leur genre ou de leur sexualité. Le sexisme ne concerne donc pas seulement les femmes mais toutes les personnes prises pour cibles en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre : homosexuels, lesbiennes, personnes transsexuelles.

Ce que l'on appelle le sexisme ordinaire, ce sont ces petites phrases généralement présentées comme des blagues, qui peuvent de fait déclencher l'hilarité, mais qui sont sur le fond blessantes, voire humiliantes, et qui entretiennent les stéréotypes de genre.

https://www.univ-reims.fr

2. Présentation du féminisme

Un féminisme, des féminismes ?

On définit le féminisme comme : « un ensemble de mouvements et d'idées philosophiques qui partagent un but commun : définir, promouvoir et atteindre l'égalité politique, économique, culturelle, sociale et juridique entre les femmes et les hommes. »

Ou encore, on le décrit également comme « un mouvement pour l'égalité des droits juridiques, politiques, sociaux et économiques entre les femmes et les hommes » ; ou comme un « mouvement militant pour l'amélioration et l'extension du rôle et des droits des femmes dans la société ». Il a pour objectif de promouvoir le mieux vivre-ensemble, à travers l'égalité entre les femmes et les hommes.

Toutefois, on ne peut se contenter d'appréhender le(s) féminisme(s) uniquement à travers ces définitions.

Mouvements pluriels et en constante évolution, ce n'est pas un mais bien des féminismes que l'on doit envisager aujourd'hui. On abordera les féminismes au travers de l'histoire de leurs combats, de manière schématique et non exhaustive.

https://www.oxfamfrance.org/inegalites-femmes-hommes






Simone de Beauvoir, née le 9 janvier 1908 dans le 6e arrondissement de Paris, ville où elle est morte le 14 avril 1986, est une philosophe, romancière, mémorialiste et essayiste française.

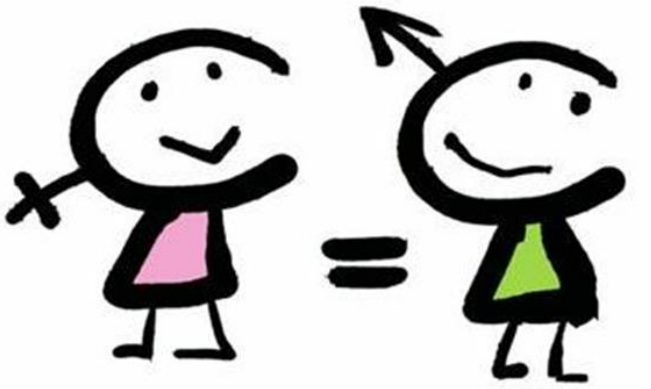
https://fr.wikipedia.org/wiki/Simone_de_Beauvoir

3. Quelles sont les idées de Simone de Beauvoir ?

Le choix et la liberté. L'idée maîtresse qui conditionne toute l'œuvre de Simone de Beauvoir est celle de la liberté - liberté pour la femme, mais aussi liberté de tout individu -, qui selon elle implique nécessairement la notion de responsabilité.

4. Les inégalités

Qu'est-ce que l'éducation genrée ?
L'éducation genrée donnée aux enfants va nourrir les inégalités entre les hommes et les femmes à l'âge adulte. En se conformant aux normes sexistes qu'on leur propose, les enfants vont s'inscrire dans des rôles inégalitaires entre les hommes et les femmes tout au long de leur vie.



L'orientation professionnelle, les renoncements de carrière ou de congé parental, le temps passé avec sa famille, le niveau de vie, sont encore largement influencés par le sexe des individus. Ces inégalités persistantes pénalisent les femmes et les hommes, dans leur vie personnelle, familiale et professionnelle.
Pour faire de l'égalité une réalité, il faut désormais agir sur les représentations. C'est là que le genre entre en jeu. De la même manière que la lutte contre le racisme passe non seulement par la loi mais aussi par l'éducation, les discriminations et les inégalités basées sur le sexe doivent être combattues dès la petite enfance. En tant que premiers lieux d'éducation, les familles et l'Ecole ont un rôle à jouer. L'École, qui rassemble des enfants issus de milieux sociaux, économiques et culturels divers, est et doit rester un vecteur privilégié d'apprentissage de cette égalité pour toutes et tous. Parce que les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain.

https://www.planning-familial.org

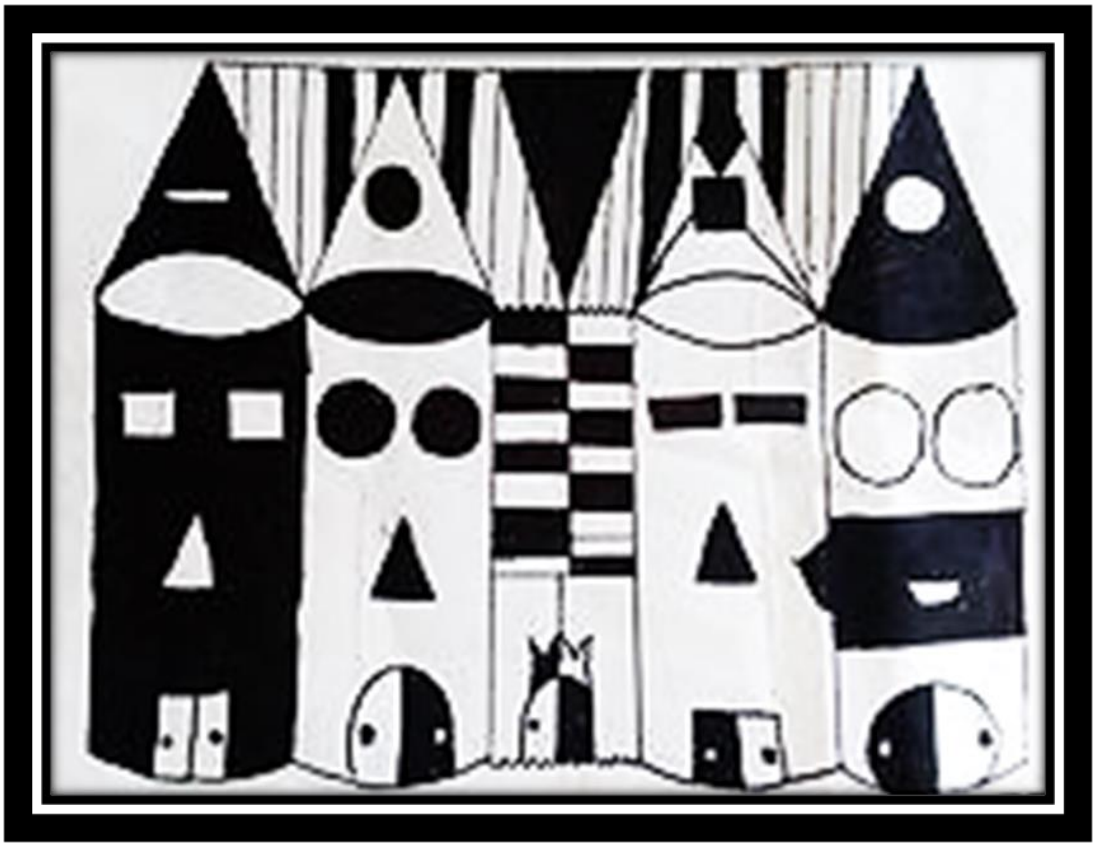
Laetitia, 5A



Aliah, 5A



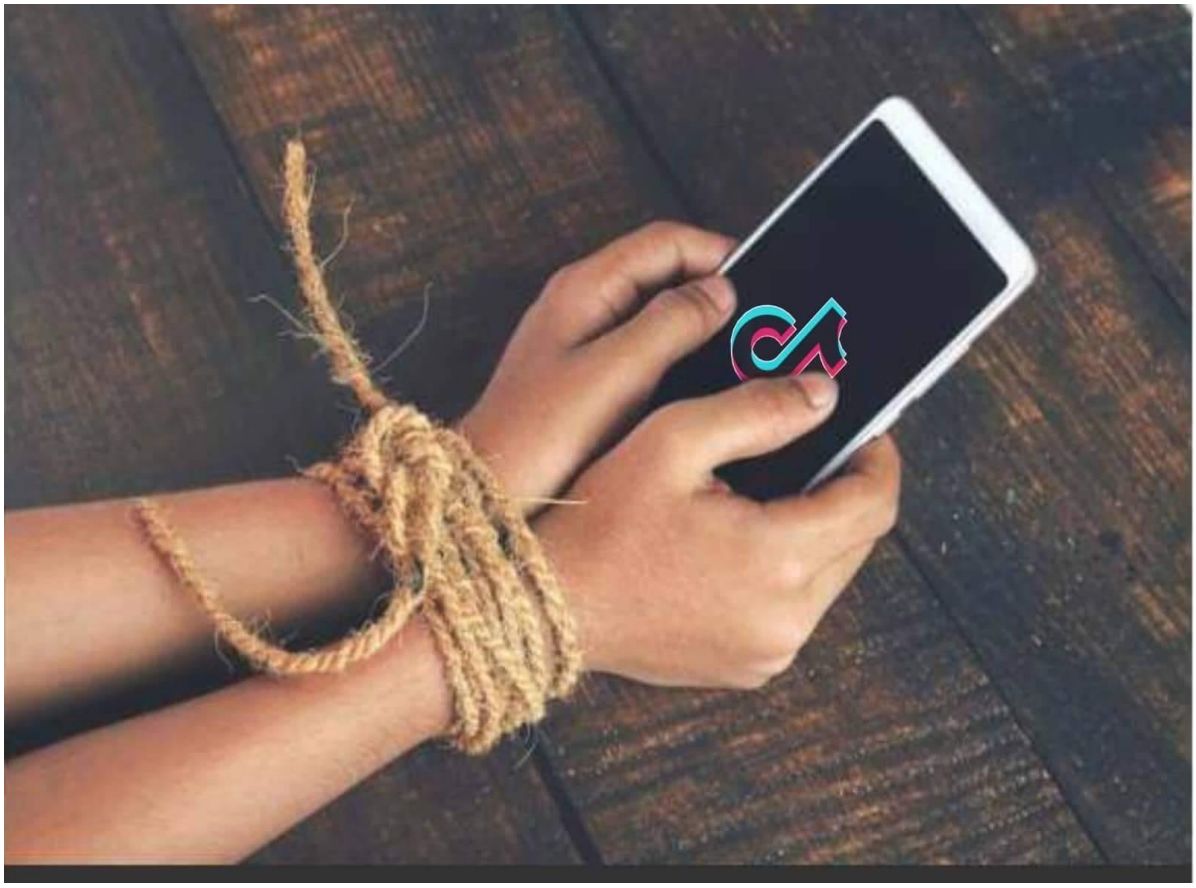
Sarah, 5A



Shania, 4A



ADDICTIONS AUX RÉSEAUX



Source : *Montage fait par Maeva/3èmeA*

1. Qu'est-ce que les réseaux sociaux et quels sont leurs avantages ?

Les réseaux sociaux sont des plateformes (les applications mobiles ou encore les sites internet) où il y a une communauté d'amis et de connaissances. Cette communauté est virtuelle, même si elle peut être rencontrée dans la réalité.

Il permet aussi aux utilisateurs de se divertir en partageant du contenu personnel, mais aussi en s'échangeant des informations, des photos et des vidéos, comme par exemple, sur *Tiktok*, il y a « Hugo Décrypte » qui publie des nouvelles quotidiennement.

Source : linternaute.fr

2. Qu'est-ce que l'addiction ?

L'addiction peut être qualifiée de dépendance très forte ou d'envie répétée et irrépressible de faire ou de consommer quelque chose entraînant une conduite compulsive. Elle est aussi caractérisée par l'impossibilité répétée de contrôler un comportement même en connaissance des conséquences néfastes.

Source : *Wikipédia*

Travail-emploi.gouv.fr

3. Qu'est-ce qui nous rend addict ?

Il y a deux types d'addictions. Elle peut être liée à des produits : tabac, alcool, médicaments ou drogues etc… Mais elle peut aussi ne pas être liée aux produits : aux jeux, aux réseaux sociaux etc…

Dans ce document-ci, on s'intéresse à l'addiction aux réseaux sociaux. Les notifications des réseaux sociaux stimulent un système de récompense et nous rendent dépendants. De plus, on est addict à notre réputation et les téléphones n'ont rien arrangé.

Source : *Marieclaire.fr*
Solidarites-sante.gouv.fr

4. Comment sait-on qu'on est addict ?

Une personne seule ne peut se rendre compte de son addiction aux réseaux sociaux car cette personne peut penser que l'utilisation continue des réseaux sociaux est tout à fait normale. Mais on peut savoir qu'on a une addiction si :

- On a un besoin irrésistible de consommer la substance ou de défiler sur les réseaux sociaux ;
- On perd le contrôle sur la quantité et la notion du temps dédié à l'activité ;
- On consacre beaucoup de temps à la recherche de la substance ou de l'activité ;
- On a une augmentation de la tolérance au produit addictif.

Source : *inserm.fr*

5. Pourquoi la lumière bleue de l'écran perturbe notre sommeil ?

Les conséquences d'un usage excessif des écrans

La lumière bleue émise par les écrans contribue à bloquer la production de mélatonine et favorise l'éveil, même à des niveaux faibles d'exposition ; les activités sur écrans maintiennent notre cerveau dans un état d'excitation intellectuelle peu propice à l'endormissement.

Source : lebonusagedesecrans.fr

Elle cause aussi une sécheresse oculaire, une fatigue visuelle, une vision trouble, des maux de tête, des yeux qui picotent et qui chauffent de même qu'une perte d'attention.

Source : pausetonecran.com

6. Pourquoi cela peut-il avoir un impact sur la mémorisation et la réussite scolaire ?

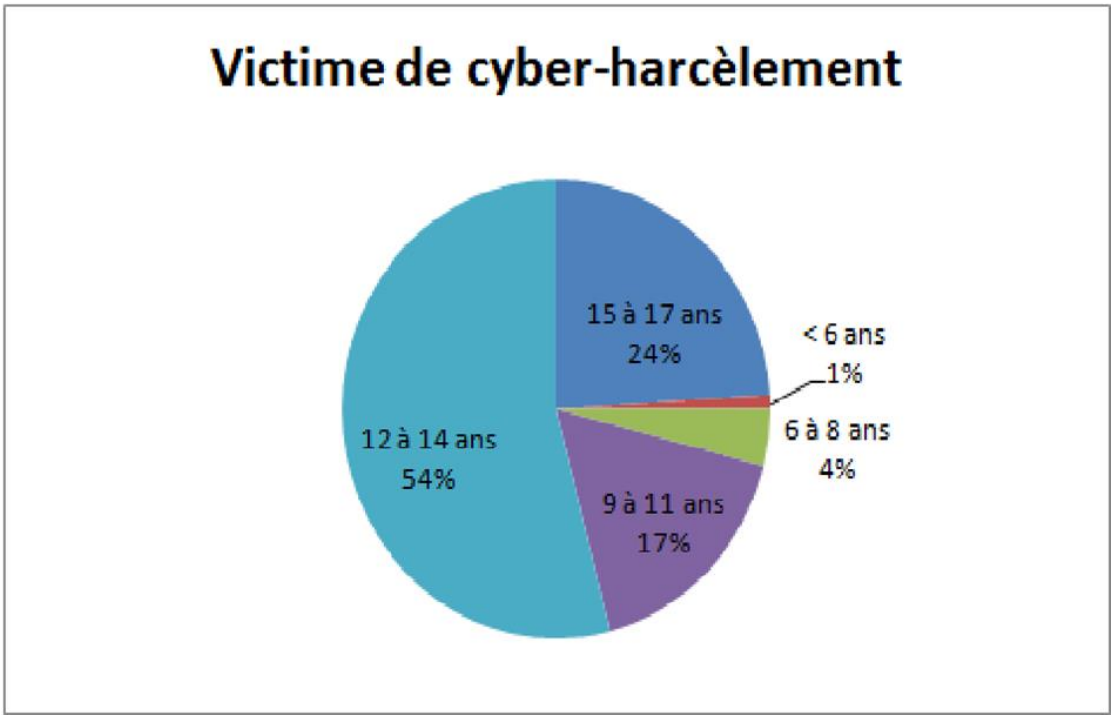
Retard de langage

La ministre de la Santé Agnès Buzyn rappelait à l'automne que l'exposition des très jeunes enfants aux écrans entraînait des risques pour le développement du cerveau, l'acquisition du langage et le niveau de concentration, ainsi que pour la santé, entre troubles du sommeil, de la vision, et obésité liée à la sédentarité. Mais quand le Sénat a voulu légiférer en novembre, le gouvernement a jugé que les messages sanitaires proposés pour protéger les moins de trois ans n'étaient pas clairement étayés par des analyses scientifiques.

Source : De information.tv5monde.com

7. Quels sont les problèmes ?

Un des problèmes qu'on puisse trouver est le cyberharcèlement. Depuis l'existence des réseaux sociaux, que ce soit Facebook, Snapchat ou Instagram, toutes sortes de personnes l'utilisent pour satisfaire leurs bienfaits. Chacun peut se créer plusieurs comptes de toutes sortes. Ainsi, l'anonymat régit de l'utilisation d'Internet. Etant derrière un écran, il devient plus facile d'insulter ou de harceler une personne, surtout grâce à l'absence de face à face. Ainsi, on se sent tout-puissant en harcelant une personne. Le problème avec le cyberharcèlement, c'est que cela mène les victimes au suicide.



« Sur ce diagramme circulaire, ce sont les enfants de 12 à 14 ans en moyenne qui sont les plus confrontés au cyberharcèlement »

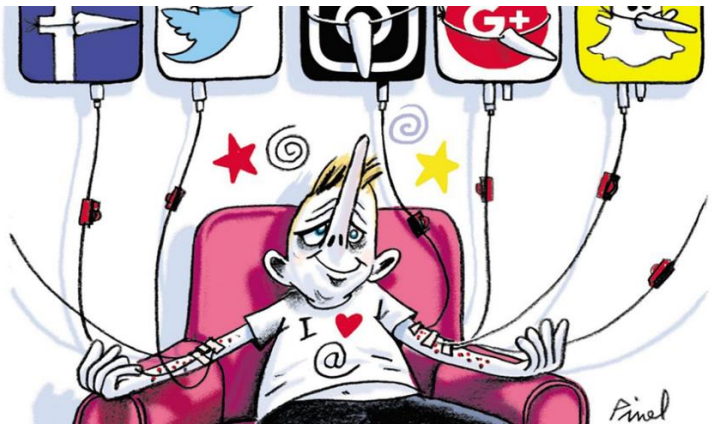
Source : *socialresind.wordpress.com*

Ici, on constate que ce sont les collégiens qui sont les plus confrontés au cyberharcèlement.

Le cyberharcèlement n'est pas le seul problème des réseaux sociaux. Les réseaux sociaux affectent aussi la santé mentale des jeunes.
L'utilisation des réseaux sociaux peut nous provoquer (ou donner) :

- Un niveau de stress plus important
- Plus de dépression
- Plus de troubles alimentaires
- Des troubles du sommeil importants
- Une baisse du système immunitaire
- Plus d'idées suicidaires.

Source : Journalducm.com



Source : *lesechos.fr*

Cette caricature ci-dessus montre à quel point les réseaux sociaux sont comme des drogues mais en bien pire.



Source : *Hitek.fr*

Cette caricature ci-contre montre que les réseaux sociaux nous empêchent de dormir et que cela est un grand problème pour notre cerveau.



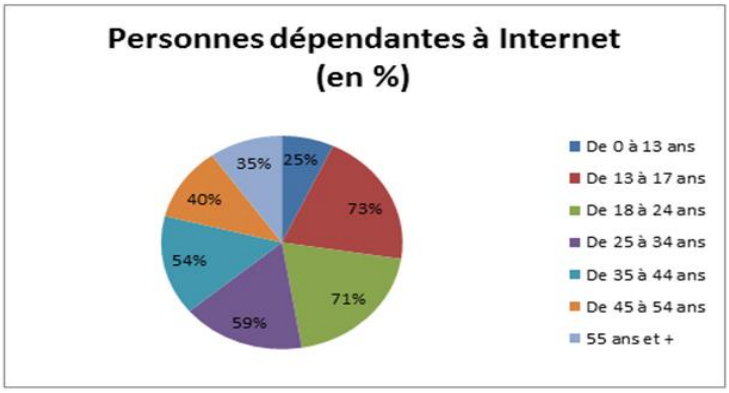
Source : Dessin-humoristique.fr

Ce dessin-ci, nous montre à quel point les réseaux sociaux sont comme des maladies stimulant notre système nerveux.

8. Jusqu'où va l'ampleur de cette situation

- Les addictions ne touchent pas seulement les adultes mais aussi des adolescents et même des enfants. Et ce sont eux, les enfants et les adolescents, qui sont les plus touchés par cette pathologie cérébrale.

Personne accros à Internet	De 0 à 13 ans	De 13 à 17 ans	De 18 à 24 ans	De 25 à 34 ans	De 35 à 44 ans	De 45 à 54 ans	55 ans et +
Nombre (en %)	25%	73%	71%	59%	54%	40%	35%



« Les plus touchés sont les enfants/adolescents »

Source : *Acarim.wordpress.com*

9. Les solutions proposées

- En premier lieu, il faut avoir une prise de conscience. Bien sûr, si dans notre entourage il y a une personne addicte, il ne faut pas hésiter à l'avertir. Si l'aide ne vient pas de nous car on ne sait pas exactement quoi faire, elle peut provenir des médias ou d'articles lus etc…
- Deuxièmement, on doit se faire un horaire restreint aux réseaux sociaux et s'y tenir pour éviter d'en abuser.
- Pour éviter tous risques, on peut prévoir des activités entre amis en extérieur et cela serait comme une bonne bouffée d'air pur… Mais on peut tout de même envisager de promouvoir d'autres activités de loisir comme le visionnage de films, la pratique de l'art plastique, la lecture ou encore les jeux de sociétés.
- En dernier recours, si on ne peut pas se maîtriser, il faut peut-être faire des choix. Là où on a une multitude de comptes sur de nombreux réseaux sociaux, on devrait en supprimer quelques-uns et garder les plus importants.

10. Conclusion

En bref, les addictions sont des pathologies cérébrales définies par une dépendance à une substance ou à une activité, avec des conséquences néfastes pour nous mais aussi pour notre entourage. Elle est à l'échelle planétaire. Toutes les personnes vivantes sur cette planète peuvent être touchées, que ce soit des adultes, des adolescents ou des enfants. Les problèmes sont multiples et peuvent être très conséquents. Même si les solutions trouvées peuvent paraître peu nombreuses, les chercheurs essaient de chercher des solutions efficaces.

Malgré le fait qu'on essaie de changer ce comportement-ci, les stimulations qu'ont eu notre système nerveux mettent énormément de temps à guérir. Mais pour cela, il faut qu'on soit volontaire, pour changer, et aussi responsable, que ce soit pour nous-même ou pour notre entourage.

Hermine, Maeva Ilon'Aina, Rosie et Keren, 3A

LES REPTILIENS

1. Qu'est-ce qu'une théorie du complot ?

Tout d'abord il est important de faire la distinction entre les *fakes news* et les théories conspirationnistes. Les fakes news sont des informations qui n'ont aucune véracité : c'est en clair une rumeur, une information sans fondement. Par exemple : annoncer le décès d'une personne encore en vie. Alors qu'une théorie du complot c'est quand des personnes pensent que des actions sont menées par d'autres en secret dans le but de nuire ou d'obtenir quelque chose. Elles relèvent d'une narration : c'est-à-dire une lecture de la société et de la réalité dans son ensemble, qui relie entre eux différents éléments et faits (dont certains peuvent être des *fake news*) afin d'en produire une ***interprétation*** particulière. Les théories conspirationnistes sont diverses et variées et s'adaptent souvent aux modes de pensée et aux croyances de chacun, par exemple, l'existence des reptiliens.



2. Qu'est-ce que les reptiliens et d'où viennent-t-ils ?

Le **reptilien** serait une sorte de reptile humanoïde extrêmement intelligent qui selon les conspirationnistes, serait un hybride entre humain et reptile qui serait apparu au cours de l'Antiquité, un descendant lointain d'un dinosaure, qui viendrait d'une étoile appelée « Alpha Draconis » de la constellation du Dragon et d'autres théories mais celles-ci sont les plus populaires.

Popularisée par le complotiste britannique David Icke (né le 29 avril 1952, David Icke est un auteur de livres conspirationnistes) dans les années 90, la théorie des reptiles humanoïdes gouvernant notre planète de manière occulte a réussi, si l'on en croit une étude menée aux USA en 2013, à convaincre 12 millions d'Américains, soit 4% de leur population. Le chiffre grimpe même, chez les 18-29 ans de cet échantillon : parmi eux 13% croit en cette théorie.

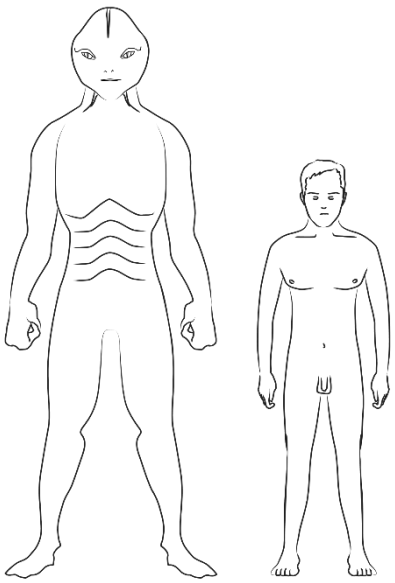


Les reptiliens auraient la possibilité d'**anesthésier les esprits**, en particulier à travers la télépathie. Et pour ne pas se faire démasquer, les reptiliens auraient une technique de métamorphose, c'est-à-dire qu'ils changent d'apparence pour pouvoir nous ressembler. Leur but est de se

nourrir, pas de nous mais de notre énergie négative engendrée par la haine et la peur. Certains disent aussi qu'ils se seraient infiltrés dans les élites en vue d'exercer leur pouvoir sur la société. Ils vivraient dans des réseaux de galerie souterraine qui occupent toute notre planète.
Selon les adeptes de cette théorie, plusieurs personnages célèbres (parmi lesquels Barack Obama, Hillary Clinton, George W. Bush, Tony Blair, Elisabeth II, Bill Gates, Emmanuel Macron, Tom Cruise ou encore Steven Spielberg) seraient des reptiliens, certains traits physiques trahissant leur appartenance, par exemple la taille de leurs pupilles, leur regard perçant ou encore la forme de leur gorge.
Certains groupes conspirationnistes se fixent pour objectif de « chasser » les reptiliens, le but étant de les identifier et de déjouer leurs intentions.
Le mythe sur l'existence des reptiliens, ou **« reptiles Humanoïdes »**, est en réalité très ancien. Il plonge ses racines dans la culture populaire. Avec le développement d'internet et des réseaux sociaux, le conspirationniste reptilien a pris de l'ampleur. Le fait est que des millions de personnes à travers le monde croient sérieusement à l'existence de ce peuple de « lézards ».

3. Pourquoi croire en cette théorie ?

Une des raisons principales qui font adhérer la population à cette théorie sont les images de mauvaise qualité où l'on voit des êtres déformés. Dans ces photos on retrouve souvent des hommes aux pouvoirs car par leur fonction ils peuvent nous faire ressentir de mauvaises émotions dont ils vont se nourrir. À cause de la diffusion de cette théorie sur internet et surtout sur les réseaux sociaux plus de personnes sont touchées notamment les plus jeunes à cause de l'influence que les réseaux sociaux ont sur eux. Ils peuvent aussi adhérer à la théorie pour fuir la réalité car ils ne veulent pas affronter la réalité. Si cette théorie fait fureur c'est aussi parce que des scientifiques la crédibilisent comme le paléontologue Dale Russel qui a montré que certains dinosaures (ex : Troodon) avaient un volume crânien exceptionnel et grâce à ça ils ont pu évoluer vers des formes humanoïdes intelligentes. Les témoignages de certaines personnes crédibilisent aussi la théorie comme celui de Olek en 1999 qui prétend avoir rencontré une reptilienne nommé Lacerta. Ce qui est troublant ce sont les détails qu'il a mis dans son témoignage : il a fait plusieurs livres audios ou il interviewe la soi-disant Lacerta. Le témoignage de Lacerta démontrerait que les humains sont une race artificielle créée par des aliens en guerre pour combattre les reptiliens et la plus grande preuve de cette théorie serait la lune qui serait en réalité un vaisseau spatial abandonné. Après cette guerre, certains scientifiques soviétiques ont démontré que la lune était creuse et donc qu'il peut y avoir des choses cachées à l'intérieur (un vaisseau spatial).



Dans le détail, le site prête au lanceur d'alerte l'affirmation selon laquelle *« la plupart des entrepreneurs à la DARPA* [agence américaine pour les projets de recherche avancée de défense] *sont sûrs qu'il y a une espèce plus intelligente que l'homo sapiens vivant dans le manteau de la Terre »*. Plus étonnant encore, Edward Snowden aurait déclaré :

« Le président reçoit des rapports quotidiens sur leurs activités. Les analystes estiment que leur technologie est si avancée que nous avons peu de chances de survivre en cas de guerre contre eux. Le sentiment général est que nous ne sommes que des fourmis de leur point de vue, il y a donc peu de chance pour qu'ils tentent de communiquer avec nous, et le plan d'urgence actuel est de faire exploser des armes nucléaires dans les cavernes profondes de l'ennemi, que nous n'avons aucune chance de détruire. »

Conclusion du site Esprit Science Métaphysiques : *« Le fait que cette affirmation dangereuse soit gardée secrètement du public est profondément inquiétant. »*

POURQUOI C'EST FAUX

L'article en question ne mentionne aucune source pour étayer ces informations, si ce n'est une vidéo de la chaîne YouTube, The Cosmos News, visionnée plus de 1,7 million de fois depuis 2013.

LES DÉCODEURS

« Révélations de Snowden » sur des humanoïdes vivant sous terre : du canular à la fausse info

Ou comment un article satirique américain de 2013 s'est transformé, au fil du temps, en « preuve » d'un incroyable secret aux yeux de toute une série de sites peu fiables.

Par Adrien Sénécat

Publié le 02 mars 2017 à 12h42 · Mis à jour le 02 mars 2017 à 12h42 · Lecture 2 min.

La vérité est ailleurs, ou plus précisément sous nos pieds. Une rumeur insistante, relayée par des dizaines de sites Internet adeptes des théories sur l'existence d'extraterrestres, affirme que des êtres humanoïdes vivraient dans le manteau de la Terre dans le plus grand secret, et assure que cette information serait validée dans les documents révélés par le lanceur d'alerte Edward Snowden. L'affirmation est pourtant complètement fausse, puisqu'elle est partie d'un canular d'un site satirique américain. Explications.

CE QUE DIT LA RUMEUR

Le site peu fiable Esprit Science Métaphysiques a partagé, mardi 1er février, sur sa page Facebook un article publié initialement en octobre 2016 qui affirme qu'Edward Snowden aurait fait des révélations sur l'existence d'une espèce intelligente qui vivrait sous terre : *« Non seulement il affirme qu'il y a un humanoïde – une créature vivante et sensible – vivant près des bouches hydrothermales dans le sol et sous les calottes polaires, mais que nos gouvernements en ont connaissance depuis les années 1990. »*



5. Pourquoi la théorie ne peut être vraie ?

Nous pouvons affirmer que la théorie est fausse car les seules preuves que les adeptes ont sont des images de mauvaise qualité et pixélisées où l'on voit des êtres anormaux de couleur verte avec certaines parties du corps déformées comme le visage, les pupilles, le coup, la forme des dents. Mais tout cela s'explique par un phénomène très connu qui est *l'effet glitch* (très utilisé dans la photographie, qui consiste à modifier le visuel pour faire apparaitre certaines choses qui n'étaient pas là avant comme des lignes ondulées et irrégulières). Donc, certes, on voit sur YouTube Instagram etc. des reptiliens mais ils ne sont pas des reptiliens en chair et en écailles. Voici un exemple qui prouve soi-disant leur existence.



La théorie des reptiliens disait qu'ils descendraient des dinosaures. Mais alors pourquoi ne reste-t-il aucune trace fossile de leur évolution après l'extinction des dinosaures il y a 65 millions d'années ? Il ne reste plus aucune trace d'espèce de dinosaure. Si nous restons logiques, pour avoir une population avancée, les reptiliens devaient donc disposer d'une population importante malgré le fait que les humains étaient moins d'un million pendant le Paléolithique. Les scientifiques ont retrouvé de nombreux fossiles prouvant notre évolution alors que les reptiliens qui devaient être plus nombreux et avancés n'ont rien laissé derrière eux comme preuve de leur existence. Précédemment nous vous avions parler d'une théorie qui disait que la lune était un vaisseau spatial qui avait pour but de combattre les reptiliens durant une guerre spatiale mais sachez que ceci est également faux, elle était basée sur le fait que la lune soit creuse mais au cours des missions Apollo les astronautes ont installé une série de sismomètres sur plusieurs sites lunaires différents et ils ont révélé que la lune possède une croûte d'environ 50km d'épaisseur et un manteau d'environ 1000km suivi d'un noyau chauffé à 1500 degrés ce qui enlève toute possibilité d'un vaisseau caché.

La population se divise en deux types de personnes : les conspirationnistes, qui croient ardemment à une théorie du complot, et les anti-conspirationnistes qui sont, au contraire, contre la théorie du complot.

Nos sources sont : Usbeketrica, Wikipédia, Info ou mytho, Lumni.fr et Curieux. Live, Le Monde

Eshanne, Rohan, Yoan et Yohane, 3A

LES THEORIES DU COMPLOT ANTIVAX





1. Introduction

Les théories du complot antivax (anti vaccin) réunissent toutes les fake-news (fausses informations) concernant le vaccin du covid-19, la pandémie dont le monde est victime depuis maintenant 3 ans.

2. Comment reconnaitre les *fake-news* concernant le covid-19 ?

Les *fake-news* sont de fausses informations diffusées sur Internet et sur les réseaux sociaux.

Il faut, avant toutes choses :

1. Se demander d'où vient l'information ; si elle vient d'une source fiable ou d'une source bancale.
2. Se renseigner sur cette information avec plusieurs sources fiables (presse écrite) ; si l'on ne trouve aucun renseignement concernant cette information c'est qu'il y a de grandes chances que l'information soit fausse ou que ce ne soit qu'une rumeur.
3. Pousser la théorie jusqu'au bout et essayer de trouver des liens logiques.

3. « Hold-Up », le documentaire conspirationniste concernant la pandémie mondiale.



Ce documentaire ayant été financé par des cagnottes en ligne a cartonné. Il sème le doute en diffusant diverses théories sur l'éventualité d'un complot mondial autour de l'épidémie du covid-19.
Ce film est considéré, par beaucoup, comme un mille-feuille argumentatif, c'est une technique de manipulation qui sert à intimider la personne d'en-face en la submergeant d'une série de fausses informations pour remplacer la qualité des arguments par la quantité de fausses preuves et déstabiliser un public déjà fragile.
Elle utilise la maîtrise des techniques cinématographiques, avec l'utilisation d'une musique qui « joue » sur les émotions du spectateur.

4. Quelques théories du complot énoncées dans le film « Hold-Up »

1. Le covid-19, une invention de l'Institut Pasteur

Plusieurs fake news ont ciblé l'Institut Pasteur depuis le début de l'épidémie. Mais il y en a une qui a fait beaucoup de dégâts. Sur les réseaux sociaux, un homme a affirmé que l'Institut Pasteur a créé le Covid-19 et qu'un de leur chercheur l'aurait inventé dans le but de vendre ce virus au plus offrant.

L'Institut Pasteur a publié une vidéo de démenti disant que cette recherche ne portait pas sur le coronavirus mais sur un projet différent nommé « SARS », d'après *Le Monde*.
Cette fake-news a pris une telle ampleur qu'elle a été reprise pour le documentaire « Hold-Up » et qu'ils ont dû porter plainte contre l'auteur de cette fausse information.

2. Les vaccins, un moyen pour Bill Gates de s'enrichir

Bill Gates, le créateur de Microsoft, aurait financé et déposé un brevet sur le vaccin du coronavirus.
Certains prétendent que ce vaccin sert à nous injecter une nano puce, servant à nous surveiller et à nous priver de notre liberté, et que la 5G répandrait le virus. Cela serait donc un moyen pour Bill Gates, planificateur de cette épidémie, de s'enrichir en mettant en jeu la santé des gens. Et que les états qui rendent obligatoire la vaccination seraient les complices de cette mascarade.
Il a dit, lors d'une conférence en 2010 que « Le monde compte aujourd'hui 6,8 milliards de personnes. On devrait atteindre 9 milliards. Avec de très bons résultats sur les nouveaux vaccins, les soins de santé, le contrôle des naissances, on pourrait le réduire de peut-être, 10 ou 15 %», d'après *Le Monde*. Certains pensent qu'il sous-entend qu'il voudrait réduire la population mondiale en organisant un génocide sanitaire, et son brevet déposé sur les vaccins du covid-19 le rendrait encore plus coupable aux yeux du monde.
Etant propriétaire d'une bonne partie de l'OMS, Organisation Mondial de la Santé, il est également accusé de contrôler celle-ci, d'après *Le Monde*.

4. Immunité au coronavirus si l'on a déjà été contaminé récemment

Certains disent que l'on peut contracter une immunité de courte durée (environ 1 an) au covid-19 si l'on a été contaminé au préalable.
Mais elle ne protège pas des variants du covid-19 et ne prévient pas des rechutes. Une personne qui a été en soins intensifs lors de sa contamination risque une réinfection et peut retourner en soins intensifs à tout moment.
A l'inverse de l'immunité vaccinale qui est quasiment infaillible.

5. Vaccin anti-covid rend stérile

La rumeur circule depuis des mois sur les réseaux sociaux, les vaccins anti-covid rendent l'humanité stérile. Rien ne laisse penser que les vaccins influencent la fertilité de manière défavorable, mais les hommes comme les femmes craignent de contracter cette infertilité, en se faisant vaccinés.
Le vaccin aurait aussi la capacité de modifier les règles.

Sources :

France24.com
Leparisien.fr
Wikipédia.org
Coronavirus. Brussels
Lemonde.fr
Lacroix.com

Zara, Aquella, Anna et Carienne, 3A